



Crowe Horwath™

Becouze

Membre indépendant de Crowe Horwath International

1 rue de Buffon
49100 Angers
Tél + 33 (0)2 41 31 13 30
Fax + 33 (0)2 41 31 13 33
becouze@becouze.com
www.becouze.com

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES
DE LA VENDEE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 - 2
COMPTES ANNUELS	
. Bilan Actif-Passif	3 - 4
. Compte de résultat	5 à 7
. Annexe	8 à 12

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE LA VENDEE
Syndicat agricole régi par la loi du 21 mars 1884
Adresse : 71, boulevard Aristide Briand
85000 LA ROCHE SUR YON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du syndicat GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE LA VENDEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les subventions versées par les financeurs sont attribuées en fonction de critères particuliers qui s'inscrivent dans le temps. Nous avons revu les principes de rattachement des produits à l'exercice comptable retenus par le syndicat.
- Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs de nature à remettre en cause les méthodes appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de votre syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANGERS, le 27 février 2015

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE



S. GARNIER
Associée

Ce rapport comprend 12 pages.

BILAN COMPTABLE

ACTIF I	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET N-1	% ACTIF
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
<i>Actif immobilisé</i>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	3 165	1 743	1 422	1	69	
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres	3 165	1 743	1 422		69	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	10 539	10 154	385		3 371	2
Terrains						
Constructions						
Instal. techniques, mat. et out. ind.	1 299	1 299				
Autres	9 240	8 855	385		1 771	
Immobilisations corporelles en cours					1 600	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	15		15		15	
Participations	15		15		15	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL I	13 719	11 897	1 822	1	3 455	2
<i>Actif circulant</i>						
STOCKS TOTAUX	787		787			
Matières premières et autres approv.	787		787			
En-cours de productions: biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACPTEES VERSEES /COMMANDES						
CREANCES :	179 653		179 653	93	145 007	73
Créances clients et cptes rattachés	179 225		179 225		144 101	
Autres	428		428		905	
Capital souscrit-appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
Actions propres						
Autres titres						
DISPONIBILITES	9 088		9 088	5	48 532	25
TOTAL II	189 528		189 528	98	193 539	98
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (III)	1 147		1 147	1	367	
CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (IV)						
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V + VI)	204 394	11 897	192 497	100	197 361	100

BILAN COMPTABLE

PASSIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Capitaux propres				
FOND ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
FOND ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres				
Affectation au projet asociatif				
REPORT A NOUVEAU	99 841	52	96 361	49
RESULTAT (excédent ou déficit)	-6 601	-3	3 479	2
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	93 240	48	99 841	51
Provisions				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL II				
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
SUR AUTRES RESSOURCES				
TOTAL III				
Dettes				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
AVANCES ET ACPTES RECUS/COMMANDES EN COURS				
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33 410	17	35 731	18
DETTE FISCALES ET SOCIALES	65 847	34	61 790	31
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES				
TOTAL IV	99 257	52	97 520	49
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (V)				
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	192 497	100	197 361	100

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Ventes de marchandises	2 200	3 379
Production vendue (biens et services)	177 958	158 984
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	180 158	162 363
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	140 908	136 674
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	8 107	18 179
Autres produits	1	1
TOTAL I	329 173	317 216
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	2 156	3 381
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	4 425	3 678
Variation de stock	- 787	
Autres achats et charges externes (*)	79 070	99 821
Impôts, taxes et versements assimilés	1 847	7 690
Salaires et traitements	169 446	139 409
Charges sociales	72 553	57 662
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	2 082	2 626
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL II	330 792	314 268
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 619	2 948
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

COMPTES DE RESULTAT COMPTABLE

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 619	2 948
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisés		
Autres intérêts et produits assimilés	49	256
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	49	256
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	49	256
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	-1 570	3 204
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	2 712	2 198
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	2 712	2 198
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	7 743	1 923
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	7 743	1 923
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-5 031	275
Participations des Salariés aux Résultats (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		
Report Ressources		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	331 934	319 670
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	338 535	316 191
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 601	3 479

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

Evaluation des contributions volontaires en nature	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS		
Bénévolat	8 589	6 932
Prestations en nature		
Dons en nature	9 792	2 500
TOTAL	18 381	9 432
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	9 792	2 500
Personnel bénévole	8 589	6 932
TOTAL	18 381	9 432

ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 192 497 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -6 601 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.
Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annexes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général et conformément aux dispositions des différents règlements comptables (CRC n°99-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquée dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractères significatifs.

A - METHODES COMPTABLES

► Immobilisations Corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge Immobilisation	X
	Financières	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge Immobilisation	X
Acquisition ou production d'immo.	Intérêts d'emprunts spécifiques	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	

► Amortissements et dépréciation de l'actif

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau : 1 à 3 ans,
- Matériel informatique : 1 à 3 ans,
- Mobilier : 1 à 3 an

► Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont passés :

En charges	X
En immobilisations	

► **Participations, Titres immobilisés, Valeurs mobilières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

► **Stocks**

Evaluation des stocks acquis :

<input checked="" type="checkbox"/>	Premier entré, premier sorti
<input type="checkbox"/>	Coût moyen unitaire pondéré
<input checked="" type="checkbox"/>	Dernier prix d'achat

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances clients font l'objet d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► **Engagements de retraite et indemnités assimilées**

<input type="checkbox"/>	Provisions au passif (méthode préférentielle)
<input checked="" type="checkbox"/>	Informations en annexe

► **Contrats à long terme et travaux en cours**

<input type="checkbox"/>	Comptabilisation à l'avancement (méthode préférentielle)
<input type="checkbox"/>	Comptabilisation à l'achèvement

► **Subvention d'investissement**

<input type="checkbox"/>	Etalement sur plusieurs exercices
<input type="checkbox"/>	Comptabilisation immédiate en produits.

B- NOTES SUR LE BILAN.

► Immobilisations brutes

Immobilisations	Valeur brute début	Augmentation	Diminution	Valeur brut fin
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 565	1 600		3 165
Total immobilisations incorporelles	1 565	1 600		3 165
Terrains				
Constructions				
Installat° techniques, matériels et outill.	1 299			1 299
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport				
Autres immobilisations corporelles	10 392	448	1 600	9 240
Total immobilisations corporelles	11 691	448	1 600	10 539
Immobilisations financières	15			15
TOTAL GENERAL	13 271	2 048	1 600	13 719

► Amortissements

Amortissements	Cumul début exo	Augmentation	Diminution	Cumul fin exo
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 496	247		1 743
Total immobilisations incorporelles	1 496	247		1 743
Terrains				
Constructions				
Installat° techniques, matériels et outill.	1 299			1 299
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport				
Autres immobilisations corporelles	7 021	1 835		8 855
Total immobilisations corporelles	8 320	1 835		10 154
TOTAL GENERAL	9 815	2 082		11 897

► Variation des fonds associatifs

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds associatifs				
Réserves				
Report à nouveau	96 361	3 479		99 840
Résultat N-1	3 479	-3 479		
Résultat en instance d'affectation			-6 601	-6 601
	99 840		-6 601	93 239

► Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	179 653	179 653	
Charges constatées d'avance	1 147	1 147	
TOTAL	180 800	180 800	

► Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	97 481	97 481		
Autres dettes	1 776	1 776		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	99 257	99 257		

► **Charges à payer incluses dans les postes du bilan**

Charges à payer	A la clôture	A la clôture N-1
Intérêt des emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs factures non parvenues	5 521	
Rég. dettes fiscales et sociales à payer		
Dettes sur immobilisations		
Autres charges à payer		
Produits constatés d'avance		
TOTAL	5 521	

► **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

► **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Charges d'exploitation	1 147	
Charges financières		
Charges Exceptionnelles		
TOTAL	1 147	

C- AUTRES INFORMATIONS**► Effectif moyen**

Effectif	Hommes	Femmes	Effectif total	Effectif équiv. temps plein
Cadres		1.00	1.00	1.00
Employés	2.00	6.00	8.00	5.95
Ouvriers				
Apprentis				
TOTAL	2.00	7.00	9.00	6.95

► Droit individuel à la formation

La loi du 4 mars 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de droit individuel à la formation (D.I.F.) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés s'élève au 31/12/2014 à 501 heures (dont droits non demandés au titre du DIF : 501 heures).

► Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite calculées suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière n'ont pas été évalués puisque, selon la composition de l'effectif, ne présentent pas d'incidence significative.

► Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration, de direction, de surveillance, ont représenté un montant de 8825 euros.

► Mode de valorisation des contributions volontaires

Bénévolat valorisé sur la base de 88.15 € par jour (soit un taux horaire de 12.60 €)
Remboursement km : 0.36 €/km